

Avis adopté

Séance plénière du 11 juin 2025

**L'évaluation des politiques publiques environnementales :
*un pilier démocratique à consolider***

Déclaration du groupe des Non-inscrits

L'urgence écologique que nous traversons aujourd'hui impose une responsabilité partagée. Elle engage bien sûr les pouvoirs publics, mais aussi chacun d'entre nous, membres de la société civile organisée.

Concevoir et mettre en œuvre des politiques environnementales ambitieuses n'est pas un choix technique ou accessoire : c'est une exigence démocratique, sociale et écologique.

En effet, elle constitue un véritable outil de pilotage et permet de savoir si les actions entreprises produisent les effets attendus, si les moyens mobilisés sont utilisés efficacement, et si les politiques mises en œuvre sont cohérentes entre elles.

En somme, l'évaluation nous donne les moyens de progresser, d'ajuster, de corriger.

Or, l'avis que nous examinons nous le démontre clairement, trop de politiques environnementales sont encore conçues sans les conditions minimales d'évaluation.

Les objectifs sont flous, les indicateurs inadaptés ou absents et les dispositifs de suivi sont inexistants.

Ce manque d'anticipation fragilise toute la chaîne de mise en œuvre et remet en cause l'impact réel des politiques engagées.

Notre groupe soutient la préconisation 1 visant à intégrer dès la conception de la politique environnementale, les parties prenantes. Car, cela supposera une méthode rigoureuse, une volonté politique claire, mais aussi une vision de long terme.

Anticiper l'évaluation, c'est aussi se donner les moyens de rendre compte, d'apprendre collectivement, et d'agir avec davantage d'efficacité.

Nous croyons profondément que l'évaluation, si elle est bien pensée et bien menée peut devenir un levier puissant au service de la transition écologique.

Elle doit donc être renforcée, dotée de moyens, et surtout, conçue comme un exercice collectif.

Notre groupe a voté cet avis.